FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : WEICON WR2 Résine Epoxy
UFI : 6441-602E-200M-D2A3

Code du produit : 103501 Couleur : Gris.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Résines époxy.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

WEICON GmbH & Co. KG Königsberger Str. 255 48157 Münster

Germany

Phone: +49 251 93220 Fax: +49(0)251 / 9322 - 244 Internet: www.weicon.de

Adresse email de la

personne responsable pour cette FDS

: msds@weicon.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone : Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication - France (24h): Tel: ++33 1 7211

0003 (Français / Anglais)

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - France (24h): Tel: ++33 1 7211 0003

(Français / Anglais)

Numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 1/18

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

: Attention

Mentions de danger

H315 - Provoque une irritation cutanée.
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Conseils de prudence

Prévention : P280 - Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des yeux

ou du visage.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P261 - Éviter de respirer les poussières.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

Intervention : P391 - Recueillir le produit répandu.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

l'eau.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Stockage : Non applicable.

Élimination : P501 - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

Ingrédients dangereux :

: produit de réaction de: bisphénol-A-(épichlorhydrine); résine époxy (masse

moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and

phenol

Éléments d'étiquetage supplémentaires

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation.

Ne pas respirer cette poussière.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et : Non applicable.

substances et préparations dangereuses et de certains articles

dangereux

2.3 Autres dangers

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE)

N° 1907/2006, Annexe XIII

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

: Aucun connu.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 2/18

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Mélange

Nom du produit/ composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Туре
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	REACH #: 01-2119456619-26 CE: 500-033-5 CAS: 25068-38-6 Index: 603-074-00-8	≥25 - ≤50	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	Skin Irrit. 2, H315: C ≥ 5% Eye Irrit. 2, H319: C ≥ 5%	[1]
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	REACH #: 01-2119454392-40 CE: 500-006-8 CAS: 9003-36-5	≥10 - ≤25	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	-	[1]
alcool benzylique	REACH #: 01-2119492630-38 CE: 202-859-9 CAS: 100-51-6 Index: 603-057-00-5	≤5	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H332	ETA [oral] = 500 mg/kg ETA [inhalation (poussières et brouillards)] = 1.5 mg/l	[1]
dioxyde de titane	REACH #: 01-2119489379-17 CE: 236-675-5 CAS: 13463-67-7 Index: 022-006-00-2	≤5	Carc. 2, H351 (inhalation)	-	[1] [2] [*]
			Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.		

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumi à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [*] La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges mis sur le marché sous la forme de poudre contenant 1 % ou plus de particules de dioxyde de titane ayant un diamètre ≤ 10 μm qui ne sont pas liés dans une matrice.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 3/18

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Ingestion

: Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les s

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Inhalation: Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion: Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le

traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques: Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

: Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange : Cette substance est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 4/18

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Produits de combustion dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone composés halogénés oxyde/oxydes de métal

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit répandu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Éviter la formation de poussières. L'utilisation d'un aspirateur à filtre HEPA réduira la dispersion des poussières. Placer la matière déversée dans un récipient à déchet dédié convenablement étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 5/18

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Directive Seveso - Seuils de déclaration

Critères de danger

	Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs)	• •
E2	200 tonne	500 tonne

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Non disponible.

Solutions spécifiques au : Non disponible.

secteur industriel

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
	Ministère du travail (France, 5/2021). Notes: Valeurs limites admises (circulaires) VME: 10 mg/m³, (en Ti) 8 heures.

Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant

Date d'édition/Date de révision: 10/19/2022Date de la précédente édition: 7/7/2021Version: 46/18

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

(e)ichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700) DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Court terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Court terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Court terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie linhalation DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie linhalation DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie linhalation DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Court terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie orale DNEL Court te	Nom du produit/composant	Туре	Exposition	Valeur	Population	Effets
orale kg bw/jour générale DNEL Court terme Voie cutanée Systémique générale DNEL Long terme Voie cutanée Noie cutanée Systémique générale DNEL Long terme Voie cutanée Noie crale Noie Noie Noie Noie Noie Noie Noie Noi	(épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en	DNEL		•		Systémique
cutanée kg bw/jour générale DNEL Long terme Voie cutanée Voie lihalation Voie Voie Voie Voie Voie Voie Voie Comproducts with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol DNEL Long terme Voie lihalation Voie Voie Voie Voie Voie Voie Voie Voie		DNEL				Systémique
DNEL Court terme Voie cutanée kg bw/jour Générale Systémique cutanée Rg bw/jour DNEL Court terme Voie cutanée Rg bw/jour DNEL Long terme Voie cutanée Rg bw/jour DNEL Court terme 12.25 mg/ ghénérale Systémique m³ DNEL Long terme Inhalation DNEL Long terme Voie cutanée Court terme Voie doing denérale Court terme Voie cutanée Court terme Voie cutanée Court terme Voie doing denérale Court terme Voie cutanée Court terme Voie doing denérale Court terme Voie dené		DNEL				Systémique
cutanée kg bw/jour DNEL Long terme Voie cutanée 12.25 mg/ kg bw/jour DNEL Long terme Voie cutanée 12.25 mg/ m³ Opérateurs Systémique londalation 12.25 mg/ kg bw/jour Systémique londalation 12.25 mg/ londalation Systémique londalation londalation 12.25 mg/ londalation Systémique londalation londalation 12.25 mg/ londalation Systémique londalation londalatio		DNEL				Systémique
cutanée kg bw/jour DNEL Court terme Inhalation DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Inhalation DNEL Long terme Inhalation DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Inhalation DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Inhalation DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie Systémique Systémique DNEL Long terme Voie ONEL ONEL Long terme Voie ONEL ONEL Long terme Voie ONEL ONEL ONE		DNEL			Opérateurs	Systémique
Inhalation m³ DNEL Long terme Inhalation m² DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Inhalation DNEL Long terme Voie Inhalation DNEL Long terme Voie orale DNEL Systémique DNEL Systémique		DNEL			Opérateurs	Systémique
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol DNEL Long terme or linhalation linhalati		DNEL			Opérateurs	Systémique
products with 1-chloro- 2,3-epoxypropane and phenol DNEL Long terme Inhalation DNEL Long terme Voie Cutanée DNEL Court terme Voie Cutanée DNEL Long terme Voie DW/jour DNEL Long terme Voie ONBA mg/kg DNEL Systémique DNEL Systémique DNEL Long terme Voie ONBA mg/kg DNEL Systémique		DNEL			Opérateurs	Systémique
Inhalation DNEL Long terme 29.39 mg/ Opérateurs Systémique DNEL Long terme Voie 62.5 mg/ kg bw/jour Population générale DNEL Long terme Voie 104.15 mg/ kg bw/jour DMEL Court terme Voie 0.0083 mg/ cutanée Opérateurs Systémique DMEL Long terme Voie 0.0083 mg/ cm² Opérateurs Local DMEL Long terme Voie 4 mg/kg bw/jour Systémique DNEL Long terme Voie orale 4 mg/kg bw/jour Population générale DNEL Long terme Voie cutanée 5.4 mg/m³ Population Systémique DNEL Long terme Voie orale 5.4 mg/m³ Population Systémique DNEL Long terme Voie orale 5.4 mg/m³ Population Systémique DNEL Long terme Voie orale 5.4 mg/m³ Population Systémique DNEL Long terme Voie orale 5.4 mg/m³ Population Systémique DNEL Long terme Voie orale 5.4 mg/m³ Population Systémique DNEL Long terme Voie orale 5.4 mg/m³ Population Systémique	products with 1-chloro-	DNEL		•		Systémique
Inhalation m³ Population Systémique cutanée Voie orale Voie orale Voie orale Voie cutanée Voie cutanée Voie orale Voie cutanée Voie orale Voie cutanée Voie orale Voie cutanée Voie cutanée Voie orale Voie cutanée Voie orale Voie orale Voie cutanée Voie orale Voie cutanée Voie orale Voie or		DNEL		8.7 mg/m³		Systémique
cutanée kg bw/jour générale DNEL Long terme Voie cutanée 0.0083 mg/ cm² 0pérateurs 1000 0péra		DNEL			Opérateurs	Systémique
cutanée kg bw/jour Opérateurs Local alcool benzylique DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie outanée bw/jour générale DNEL Long terme Voie outanée bw/jour générale DNEL Long terme Voie outanée bw/jour générale Systémique DNEL Long terme Voie outanée bw/jour générale Systémique DNEL Long terme 5.4 mg/m³ Population Systémique		DNEL				Systémique
alcool benzylique DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie orale DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie cutanée DNEL Long terme Voie orale Systémique bw/jour générale DNEL Long terme 5.4 mg/m³ Population Systémique		DNEL			Opérateurs	Systémique
orale bw/jour générale DNEL Long terme Voie cutanée bw/jour générale Systémique DNEL Long terme 5.4 mg/m³ Population Systémique		DMEL		•	Opérateurs	Local
cutanée bw/jour générale DNEL Long terme 5.4 mg/m³ Population Systémique	alcool benzylique	DNEL	_			Systémique
		DNEL				Systémique
		DNEL		5.4 mg/m³		Systémique
DNEL Long terme Voie cutanée 8 mg/kg bw/jour Systémique		DNEL	_		Opérateurs	Systémique

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 7/18

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

	DNEL	Court terme Voie orale	20 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Voie cutanée	20 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique
	DNEL	Long terme Inhalation	22 mg/m³	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	27 mg/m³	Population générale	Systémique
	DNEL	Court terme Voie cutanée	40 mg/kg bw/jour	Opérateurs	Systémique
	DNEL	Court terme Inhalation	110 mg/m³	Opérateurs	Systémique
dioxyde de titane	DNEL	Long terme Inhalation	10 mg/m³	Opérateurs	Local
	DNEL	Long terme Voie orale	700 mg/kg bw/jour	Population générale	Systémique

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Protection des mains

: En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. Recommandé : 1 - 4 heures (temps avant transpercement) : caoutchouc nitrile 4 - 8 heures (temps avant transpercement) : Viton®/caoutchouc butyle

Protection corporelle

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Autre protection cutanée

: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 8/18

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire

: En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Solide. Couleur : Gris.

Odeur : Caractéristique. Neutre.

Seuil olfactif Point de fusion/point de

: Non disponible. : Non disponible.

congélation

Inflammabilité

Point initial d'ébullition et

: >200°C (>392°F)

intervalle d'ébullition

: Légèrement inflammable en présence des matières ou des conditions suivantes

: flammes nues, étincelles et décharge statique et chaleur.

Limites supérieures/

inférieures d'inflammabilité ou

limites d'explosivité

: Non applicable.

Point d'éclair

Température d'auto-

inflammabilité

: Vase clos: >100°C (>212°F)

Température de

décomposition

: Non disponible.

: Non applicable.

Hq : Non applicable. Viscosité Non applicable.

Solubilité(s)

Non disponible.

Solubilité dans l'eau : Non disponible.

Miscible à l'eau : Non.

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

: Non disponible. Pression de vapeur Densité relative : Non disponible.

Masse volumique : 1.6 g/cm³ [20°C (68°F)]

Densité de vapeur : Non applicable. Propriétés explosives : Non disponible. Propriétés comburantes : Non disponible.

Caractéristiques particulaires

Taille des particules moyenne : Non disponible.

Point d'inflammabilité : >200°C

Date d'édition/Date de révision 9/18 : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version: 4

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

TDAA : Non disponible.TPAA : Non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donné

: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce

produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

10.5 Matières incompatibles : Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes, les

acides et alcalis.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
alcool benzylique	DL50 Voie cutanée	Lapin	2000 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Souris	1360 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Souris	1360 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Lapin	1040 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Lapin	1040 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1.5 mL/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1230 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	1660 mg/kg	-

Conclusion/Résumé: Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Voie orale	16666.67 mg/kg
Inhalation (poussières et brouillards)	50 mg/l

Irritation/Corrosion

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 10/18

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

alcool benzylique	Peau - Faiblement irritant	Homme		48 heures 16 mg	-
	Peau - Irritant moyen	Cochon	-	100 %	-
	Peau - Irritant moyen	Lapin		24 heures 100 mg	-
dioxyde de titane	Peau - Faiblement irritant	Humain	-	72 heures 300 ug l	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisation

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

On a observé que la cancérogénicité de cette substance se manifeste lorsque de la poussière respirable est inhalée dans des quantités donnant lieu à une réduction sensible des mécanismes d'élimination des particules dans le poumon.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies : Non disponible.

d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

Ingestion: Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 11/18

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Exposition de courte durée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible. Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
alcool benzylique	Aiguë CL50 10000 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 15000 μg/l Eau de mer	Poisson - Menidia beryllina	96 heures
	Aiguë CL50 460000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	96 heures
dioxyde de titane	Aiguë CE50 19.3 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CE50 27.8 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CE50 35.306 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 3 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 13.4 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 11 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 3.6 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Nouveau-né	48 heures

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 12/18

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Aiguë CL50 15.9 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Nouveau-né	48 heures
Aiguë CL50 6.5 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia pulex - Nouveau-né	48 heures
Aiguë CL50 13 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia pulex - Nouveau-né	48 heures
Aiguë CL50 >1000000 μg/l Eau de me	Poisson - Fundulus heteroclitus	96 heures
Aiguë CL50 >1000 mg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogPow	FBC	Potentiel
produit de réaction de: bisphénol-A- (épichlorhydrine); résine époxy (masse moléculaire moyenne en nombre ≤ 700)	2.64 à 3.78	31	faible
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	2.7	-	faible
alcool benzylique	0.87	-	faible

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

Date d'édition/Date de révision: 10/19/2022Date de la précédente édition: 7/7/2021Version: 413/18

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux

: Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Type d'emballage	Catalogue Européen des Déchets
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Précautions particulières

: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine, Formaldéhyde polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le phénol)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine, Formaldéhyde polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le phénol)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (produit de réaction: bisphénol-A- épichlorhydrine, Formaldéhyde polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le phénol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III

WEICON WR2 Résine Epoxy			
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport			
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui. produit de réaction: bisphénol- A-épichlorhydrine, Formaldéhyde polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le phénol	Oui.	Oui.

Informations complémentaires

ADR/RID

: Ce produit n'est pas réglementé comme un produit dangereux lorsqu'il est transporté en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg, sous réserve que les emballages soient conformes aux conditions générales des articles 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Numéro d'identification du danger 90

Quantité limitée 5 L

Dispositions particulières 274, 335, 601, 375

Code tunnel (-)

ADR Classification Code: M6

IMDG

: Ce produit n'est pas réglementé comme un produit dangereux lorsqu'il est transporté en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg, sous réserve que les emballages soient conformes aux conditions générales des articles 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8.

Urgences F-A, S-F

Dispositions particulières 274, 335, 969

IATA

: Ce produit n'est pas réglementé comme un produit dangereux lorsqu'il est transporté en quantités ≤ 5 l ou ≤ 5 kg, sous réserve que les emballages soient conformes aux conditions générales des articles 5.0.2.4.1, 5.0.2.6.1.1 et 5.0.2.8. <u>Limitation de quantité</u> Avion passager et avion cargo: 450 L. Instructions d'emballage 964. Avion cargo uniquement: 450 L. Instructions d'emballage 964. Quantités limitées - Avion passager: 30 kg. Instructions d'emballage Y964.
<u>Dispositions particulières</u> A97, A158, A197

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO

: Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - : Non applicable.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise

sur le marché et à

l'utilisation de certaines

substances et préparations

dangereuses et de certains articles

dangereux

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 15/18

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Restrictions relatives à la production, la mise sur le marché et l'utilisation

Pays Nom du produit Conc. Désignation Utilisation

Autres Réglementations UE

Émissions industrielles : Non inscrit

(prévention et réduction intégrées de la pollution) -

Air

Émissions industrielles : Non inscrit

(prévention et réduction intégrées de la pollution) -

Eau

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Critères de danger

Catégorie	
E2	

Réglementations nationales

Nom du produit/ composant	Nom de la liste	Nom sur la liste	Classification	Notes
dioxyde de titane	Limites d'exposition professionnelle - France	titane (dioxyde de) en Ti	Carc. C2	-

Surveillance médicale : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

Date d'édition/Date de révision: 10/19/2022Date de la précédente édition: 7/7/2021Version: 416/18

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Union économique eurasiatique

: Inventaire de la Fédération de Russie: Tous les composants sont répertoriés ou

exclus

Japon

: Inventaire du Japon (CSCL): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon (ISHL): Indéterminé.

Nouvelle-Zélande: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.Philippines: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.République de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.Taïwan: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.Thaïlande: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.Turquie: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.États-Unis: Tous les composants sont actifs ou exemptés.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Viêt-Nam

: Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque

chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges DMEL = dose dérivée avec effet minimum

: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

N/A = Non disponible

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC = concentration prédite sans effet RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SGG = Groupe de séparation

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Skin Irrit. 2, H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1, H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2, H411	Méthode de calcul

Texte intégral des mentions H abrégées

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets
	néfastes à long terme.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version : 4 17/18

WEICON WR2 Résine Epoxy

RUBRIQUE 16: Autres informations

Acute Tox. 4 TOXICITÉ AIGUË - Catégorie 4

Aquatic Chronic 2 TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU

AQUATIQUE - Catégorie 2

CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 2 Carc. 2 Eye Irrit. 2

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE -

Catégorie 2

CORROSION CUTANÉE/IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2

SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

Date d'impression : 10/20/2022 Date d'édition/ Date de : 10/19/2022

révision

Skin Irrit. 2

Skin Sens. 1

Date de la précédente : 7/7/2021

édition

Version : 4

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de révision 18/18 : 10/19/2022 Date de la précédente édition : 7/7/2021 Version: 4